



Compte rendu de la session d'automne 2012

Message FRI 2013-2016: 157 millions de francs en plus

Les délibérations à propos du Message sur l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pour les années 2013 à 2016 se sont terminées sur un compromis: les institutions encourageant la recherche et l'innovation devront faire avec les moyens prévus initialement par le Conseil fédéral; en revanche, la croissance des moyens pour les hautes écoles sera répartie de manière plus régulière sur la période de quatre ans et le budget sera augmenté de 157 millions de francs par rapport à la proposition du Conseil fédéral. Les institutions de formation pourront ainsi mieux absorber l'accroissement marqué du nombre d'étudiants dans les années à venir.

Je vous souhaite une agréable lecture.

Petra Studer, petra.studer@netzwerk-future.ch

Décisions du Parlement

Message FRI 2013-2016: un compromis en faveur des hautes écoles

L'avenir de la place suisse de la formation et de la recherche a occupé l'esprit des parlementaires. Un chassé-croisé a eu lieu entre le Conseil national et le Conseil des Etats: le [Message sur l'encouragement de la formation, la recherche et l'innovation pour les années 2013-2016](#) est passé au total quatre fois d'un conseil à l'autre au cours des trois semaines de la session d'automne. Une nette majorité des membres de la Chambre basse s'est prononcée en faveur d'un lissage des crédits pour la formation et la recherche. Elle a soutenu une croissance des moyens plus régulière afin que la qualité de l'enseignement puisse être maintenue malgré la forte augmentation du nombre d'étudiants. Il faut à nouveau s'attendre à une hausse marquée d'étudiantes et d'étudiants, en particulier pour l'année 2013. La majorité des sénateurs est quant à elle restée attachée à la proposition du Conseil fédéral. Elle a craint que les 300 millions de francs supplémentaires réclamés sur quatre ans soient incompatibles avec le frein à l'endettement.

Un compromis devait être trouvé: les deux chambres se sont mises d'accord pour augmenter de 157 millions de francs les crédits en faveur des écoles polytechniques fédérales, des universités cantonales et des hautes écoles spécialisées. Les hautes écoles pourront ainsi mieux assurer, ces prochaines années, l'encadrement des étudiantes et des étudiants, dont le nombre ne cesse d'augmenter. Les moyens supplémentaires en faveur de l'encouragement de la recherche et de l'innovation par le Fonds national suisse (FNS) et la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) ont fait les frais de ce compromis. Cette décision s'explique en grande partie par le fait que le Conseil fédéral prévoit un message sur la recherche énergétique, lequel mettra à disposition du FNS et de la CTI des moyens financiers supplémentaires (mais destinés à un but précis).

Au terme du débat parlementaire, le budget total pour le Message FRI 2013-2016 englobe 26,24 milliards de francs. Mais seules les discussions à venir ces prochains mois au sujet du budget 2013 permettront de mesurer réellement ce que vaut la promesse du Parlement; il conviendra de réaliser dans les faits le lissage de la croissance des crédits promis.

{Procès-verbal du Conseil national [11.09.2012](#)}
{Procès-verbal du Conseil des Etats [18.09.2012](#)}
{Procès-verbal du Conseil national [20.09.2012](#)}
{Procès-verbal du Conseil des Etats [25.09.2012](#)}

Parc national d'innovation obligatoirement sur plusieurs sites

Lors du débat concernant la [Loi sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation \(LERI\)](#), le Conseil des Etats s'est décidé en faveur de la création d'un parc national d'innovation sur plusieurs sites. Il emboîte ainsi le pas au Conseil national qui, lors de la session de printemps, s'était prononcé pour que cette condition soit explicitement ancrée dans la loi. La Chambre haute

a suivi la proposition de la majorité de sa Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC-E). Elle a rejeté la proposition de la minorité, laquelle avait demandé que l'implantation sur plusieurs sites soit simplement optionnelle. La votation a été extrêmement serrée, à 21 voix contre 21, et c'est la voix du président qui a dû trancher. Par ailleurs, le Conseil des Etats a approuvé la décision du National d'élargir les possibilités à disposition de la Confédération pour soutenir un parc national d'innovation. Les sénateurs n'acceptent toutefois un prêt sans intérêt que s'il est limité dans le temps.

La LERI révisée réglemente formellement l'encouragement futur de la recherche et de l'innovation par l'Etat, en particulier par le Fonds national suisse (FNS), les académies des sciences et la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI). Elle définit également le rôle du Conseil suisse de la science et de la technologie (CSST). La révision totale permet d'adapter la loi aux besoins actuels. En plus des points importants dans les articles concernant le parc national d'innovation, le Conseil des Etats a procédé à différentes modifications d'ordre rédactionnel. Mais il a suivi sur la plupart des points les propositions du premier conseil, le National. Ce dernier délibérera des différences durant la session d'hiver 2012.

{Procès-verbal du Conseil des Etats [18.09.2012](#)}

Pas de plafonnement des taxes d'études dans les EPF

Les taxes d'études des écoles polytechniques fédérales (EPF) ne seront pas limitées par la loi à 650 francs par semestre. Ainsi en a décidé le Conseil national, en refusant l'initiative parlementaire «[Mettre un terme aux augmentations des taxes d'études](#)» de Mathias Reynard (PS). Les défenseurs de l'intervention entendaient préserver l'égalité des chances dans la formation, tandis que les opposants ne voulaient pas limiter l'autonomie des EPF. Le débat a finalement aussi abordé la thématique des bourses: l'un des arguments a porté sur le fait que l'accès à la formation ne devait pas être assuré grâce à des taxes basses, mais grâce à un système de bourses permettant à tous les étudiants de fréquenter une haute école.

{Procès-verbal du Conseil national - Initiative parlementaire Reynard [24.09.2012](#)}

Les parlementaires ont également...

... adopté au Conseil des Etats une motion ([11.4104](#)) de la conseillère nationale Elisabeth Schneider-Schneiter (PDC) qui demande à la Confédération de lancer une offensive pour renforcer les compétences MINT (mathématiques, informatique, sciences naturelles et technique) des élèves suisses.

... adopté au Conseil des Etats un postulat ([12.3415](#)) de la conseillère aux Etats Brigitte Häberli-Koller (PDC) qui demande que les études post-diplôme dans des écoles supérieures soient reconnues par la Confédération.

... adopté au Conseil des Etats une motion ([12.3643](#)) de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des Etats (CSSS-E) réclamant que la médecine de famille soit renforcée, notamment par le biais de l'enseignement et de la recherche dans les universités.

... adopté au Conseil des Etats une motion ([11.4037](#)) de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) qui demande une modification de la Loi fédérale sur l'analyse génétique humaine pour tenir compte des derniers développements en la matière. Le Conseil national a déjà approuvé l'intervention.

... adopté au Conseil des Etats une motion ([11.4136](#)) du conseiller aux Etats Felix Gutzwiller (PLR. Les libéraux-radicaux) qui demande une nouvelle stratégie de financement des activités d'encouragement de la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI). Le Conseil national a déjà approuvé l'intervention.

{Top}

Objets auxquels le Conseil fédéral a répondu

Plan directeur pour renforcer la recherche et l'industrie pharmaceutique

Interpellation [12.3049](#) du conseiller national Thomas de Courten (UDC). Déposée le 29 février 2012. Le Conseil fédéral a répondu le 1^{er} juin 2012.

Renforcer la recherche pour une agriculture et une industrie agroalimentaire écologiques

Postulat [12.3555](#) du conseiller national Stefan Müller Altermatt. Déposé le 14 juin 2012. Le Conseil fédéral a proposé son acceptation le 29 août 2012.

La Confédération doit continuer de reconnaître les études post-diplôme des écoles supérieures

Postulat [12.3415](#) de la conseillère aux Etats Brigitte Häberli-Koller (PDC). Déposé le 30 mai 2012.

Le Conseil fédéral a proposé son acceptation le 15 août 2012.

Mise en oeuvre de la réforme de Bologne dans les études de médecine

Postulat [12.3570](#) de la conseillère nationale Christine Bulliard-Marbach (PDC). Déposé le 14 juin 2012. Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 22 août 2012.

Equivalence des titres pour la formation professionnelle supérieure

Motion [12.3511](#) du conseiller national Matthias Aebischer (PS). Déposée le 13 juin 2012. Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 22 août 2012.

Stratégie et mesures pour mieux encourager la recherche en sciences sociales et humaines

Postulat [12.3518](#) du conseiller national Mathias Reynard (PS). Déposé le 13 juin 2012. Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 29 août 2012.

Projet ITER: qu'en est-il?

Interpellation [12.3485](#) du conseiller national Jean-François Rime (UDC). Déposée le 12 juin 2012. Le Conseil fédéral a répondu le 22 août 2012.

Pour une feuille de route en vue de doubler le réseau Swissnex

Postulat [12.3431](#) du conseiller national Fathi Derder (PLR. Les libéraux-radicaux). Déposé le 5 juin 2012. Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 22 août 2012.

[{Top}](#)

Nouveaux objets déposés

Avenir de la Fondation recherches 3R et méthodes de substitution à l'expérimentation animale

Postulat [12.3660](#) de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N). Déposé le 17 août 2012.

Financement privé de la recherche et de la formation

Interpellation [12.3732](#) du conseiller national Mathias Reynard (PS). Déposée le 19 septembre 2012.

Déterminer sérieusement les effets des OGM et des pesticides sur la santé

Interpellation [12.3764](#) du Groupe des Verts. Déposée le 20 septembre 2012.

Quelle politique de financement des études supérieures en Suisse, tertiaire A?

Postulat [12.3808](#) du conseiller national Fathi Derder (PLR. Les libéraux-radicaux). Déposé le 26 septembre 2012.

Fixation d'indicateurs pour l'accompagnement de la politique énergétique 2050

Motion [12.3891](#) du conseiller national Jacques Bourgeois (PLR. Les libéraux-radicaux). Déposée le 27 septembre 2012.

Procédure d'admission plus flexible et accélérée pour les spécialistes MINT et TIC étrangers

Interpellation [12.3835](#) de la conseillère nationale Elisabeth Schneider-Schneiter (PDC). Déposée le 27 septembre 2012.

Egalité de traitement lors de l'octroi d'autorisations de séjour et d'établissement pour les chercheurs de pointe étrangers

Interpellation [12.3836](#) de la conseillère nationale Elisabeth Schneider-Schneiter (PDC). Déposée le 27 septembre 2012.

Etude PNR 59: 12 millions pour rien?

Motion [12.3916](#) du conseiller national Fathi Derder (PLR. Les libéraux-radicaux). Déposée le 28 septembre 2012.

Programme d'impulsion pour la formation de médecins

Motion [12.3931](#) de la conseillère nationale Regula Rytz (Les Verts). Déposée le 28 septembre 2012.

Engagements de Swisscom pour les EPF

Question [12.1100](#) du conseiller national Dominique de Buman (PDC). Déposée le 28 septembre 2012.

[{Top}](#)

Contact

Réseau FUTURE
Münstergasse 64/66, 3011 Bern
Tel. 031 351 88 46, Fax 031 351 88 47
info@netzwerk-future.ch
www.netzwerk-future.ch

++++
Le Réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques pour accroître le soutien au domaine Formation, Recherche et Innovation (FRI) ainsi que pour stimuler le dialogue entre politique et science.

++++

Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.

2 octobre 2012

Vous êtes inscrit dans notre liste des destinataires avec l'adresse celia.francillon@bonhage.ch

Ici vous pouvez >> [modifier vos coordonnées](#)

Vous ne voulez plus recevoir des informations e-mail? >> [effacer votre adresse](#)